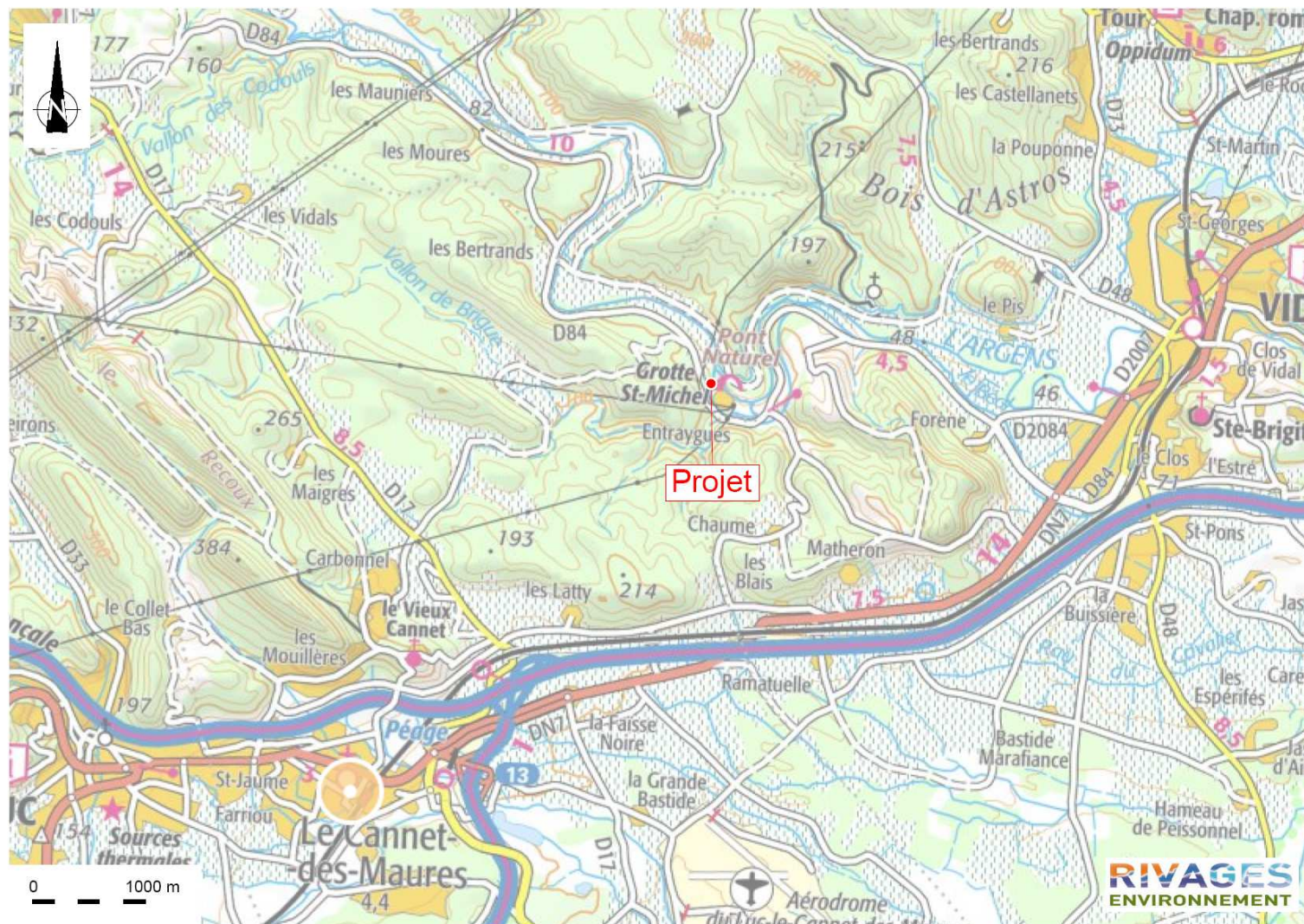
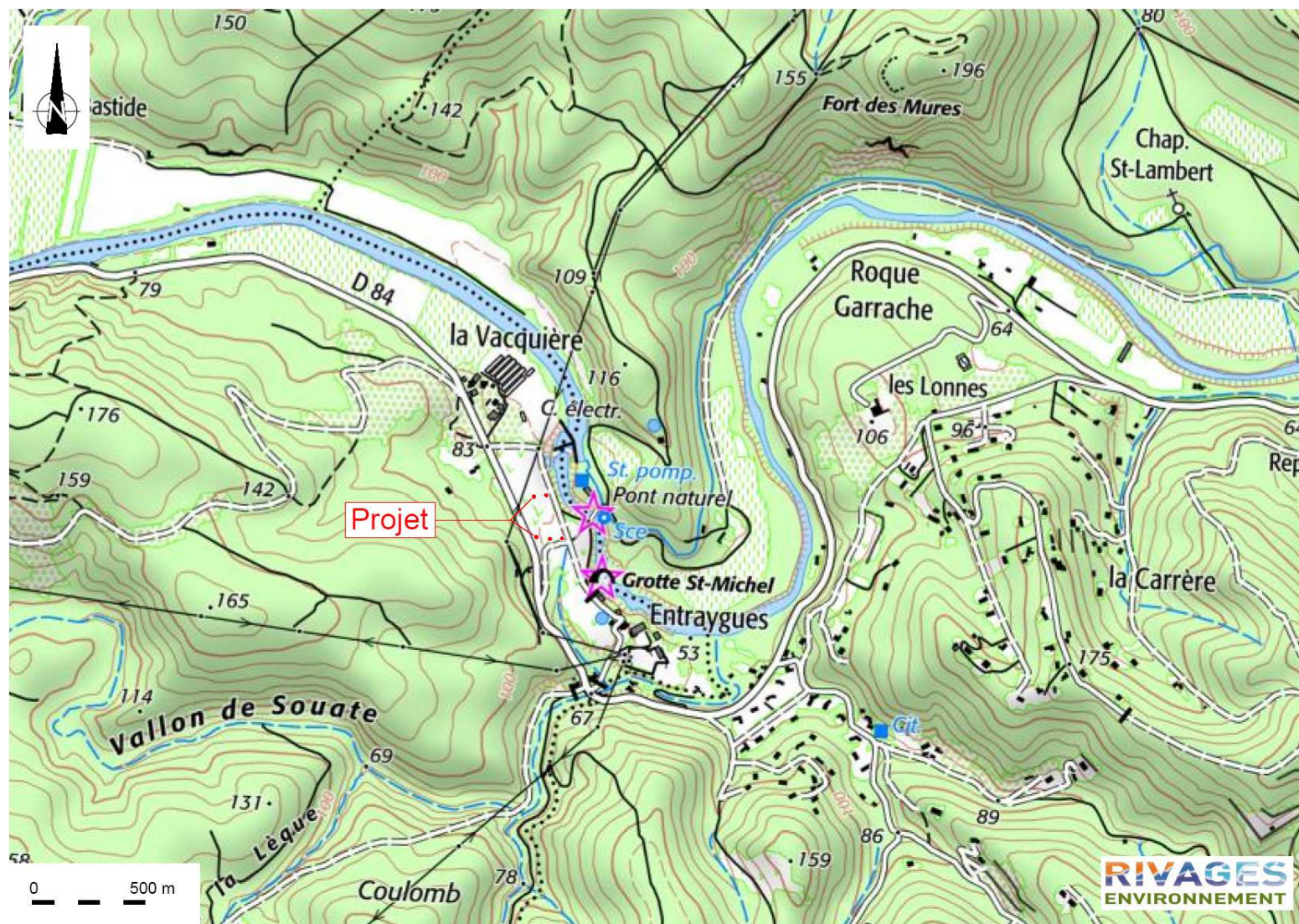


Annexe 2.A. Plan de situation sur fond IGN au 1/50 000 (source : Geoportail). L'implantation du projet est signalée par un rond rouge.

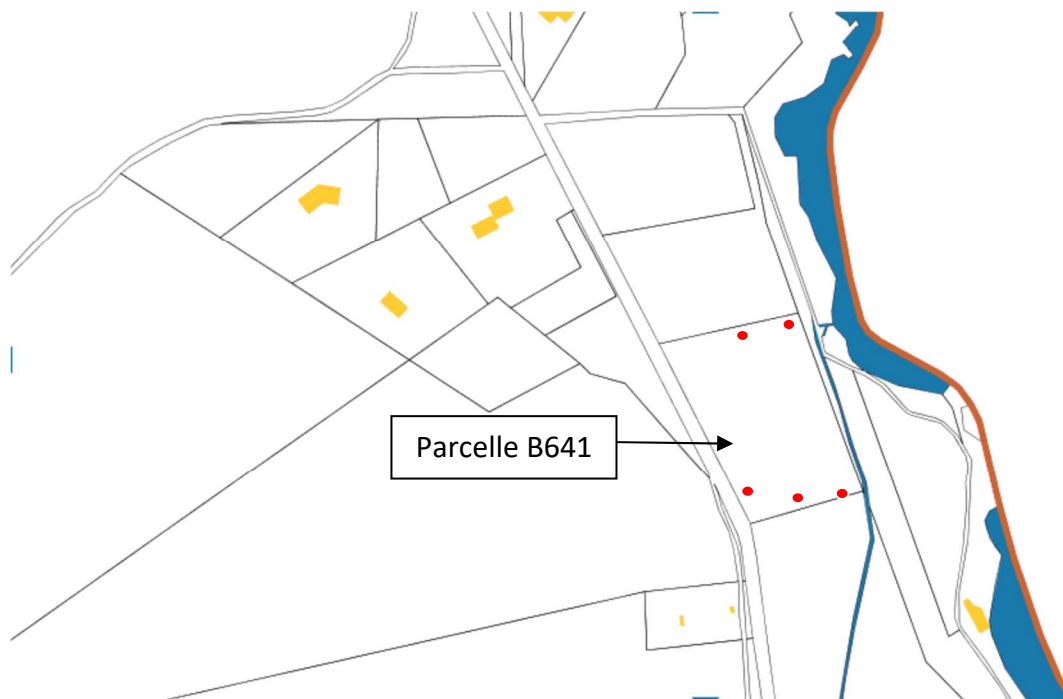


Annexe 2.B. Plan de situation sur fond IGN au 1/25 000 (source : Geoportail). Les 5 implantations de sondage sont signalées par un rond rouge.



Annexe 2.C. Plan de situation du projet sur fond parcellaire (source : cadastre.gouv.fr). Les 5 implantations sont signalées par un rond rouge.

D'après le site Cadastre.gouv.fr, les 5 implantations sont localisées sur la parcelle n°641 de la section B.



Annexe 3.A Photographies datées des zones d'implantation.



Vue A de la parcelle cible du projet en direction du Nord-Nord-est. Photo du 10 février 2020



Vue B de la parcelle cible du projet en direction de l'Ouest-Nord-ouest. Localisation des implantations S1 et S2. Photo du 10 février 2020



Vue C de la parcelle cible du projet en direction du Nord. Localisation de l'implantation du sondage S2. Photo du 10 février 2020



Vue D, vue grand angle de la parcelle cible du projet, depuis son extrémité Sud-est, en direction du Nord. Photo du 03 février 2020



Vue E de la parcelle cible du projet en direction du Nord. Localisation de l'implantation du sondage S3. Photo du 27 avril 2020



Vue F de la parcelle cible du projet, depuis le chemin qui la traverse, en direction du Nord-ouest. Zone d'implantation du sondage S5. Photo du 03 février 2020

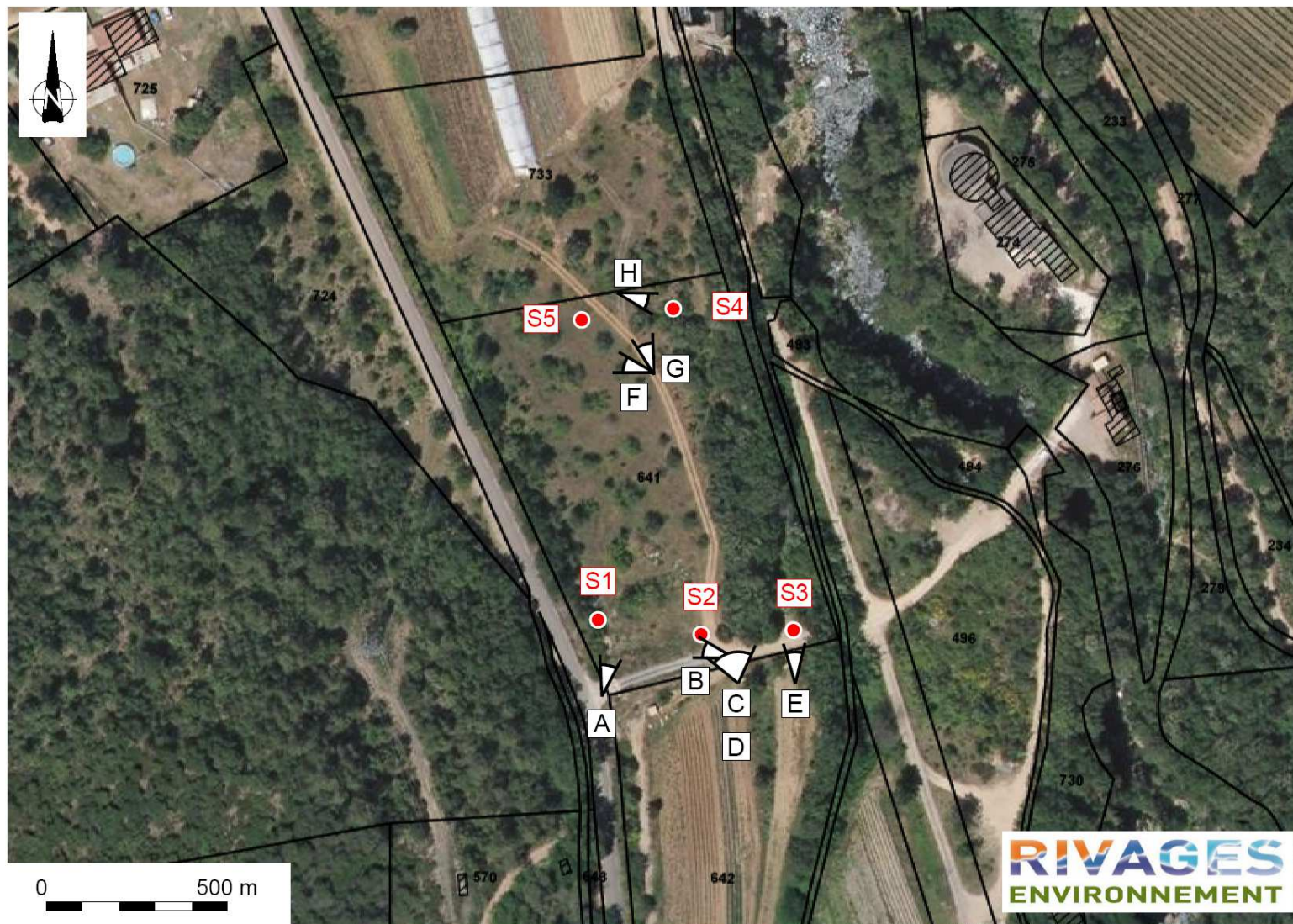


Vue G de la parcelle cible du projet, depuis le chemin qui la traverse, en direction du Nord-nord-ouest. Photo du 24 avril 2020

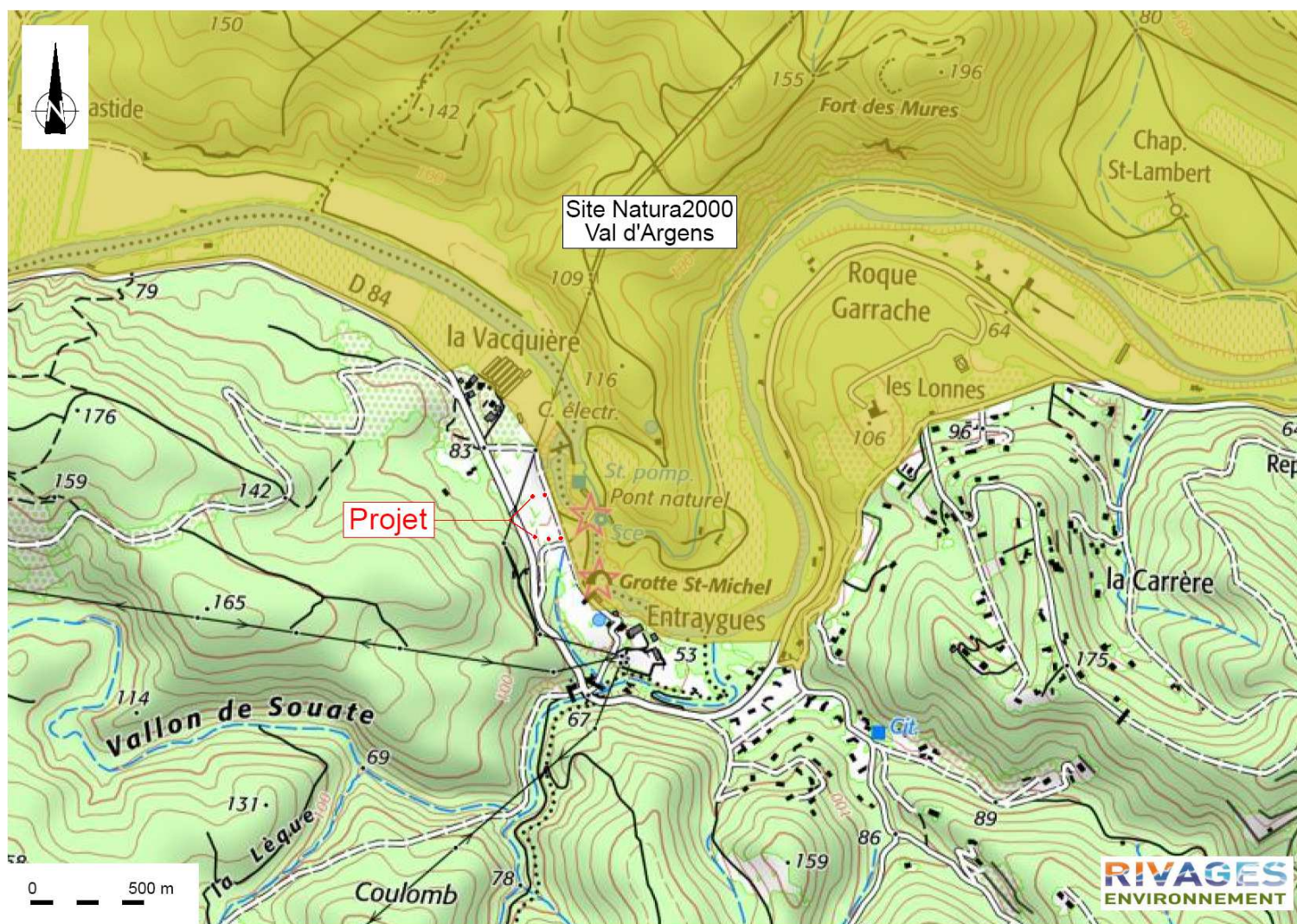


Vue H de la parcelle cible du projet, depuis son extrémité Nord, en direction du Sud-est. Zone d'implantation du sondage S4 sur la gauche de la photo. Photo du 24 avril 2020

Annexe 3.B Carte de localisation des prises de vues A, B, C, D, E, F, G, H : vues éloignées (vue A), vues rapprochées (vues B, C, E, F, G, H) des zones d'implantation des sondages et vue grande angle (vue D) de la parcelle cible du projet



Annexe 6. Plan de situation du projet par rapport au **site Natura2000 FR9301626 « Val d'Argens »**, de la directive "Habitats, faune, flore", classé comme **zone spéciale de conservation**, par Arrêté de création du 23 juin 2014. Ce site est d'une superficie totale de 12219 ha. Les 3 implantations de sondage, signalées par un rond rouge, se situent toutes en dehors du site Natura2000. Une des implantations se situe au bord du site Natura2000.



Annexe 6. Plan de situation du projet par rapport au **site classé 93C83019 – Les ponts naturels de l’Argens et la grotte souterraine Saint-Michel**. Les 3 implantations de sondage, signalées par un rond rouge, se situent toutes en dehors du site classé.

